



En Bref

En Soyons
semble

Lettre d'information municipale de Soyons

N° 19 – Mars 2020

Le mot du Maire

Depuis le 16 mars, date du discours du Président de la République, la France est en confinement total. Cette situation exceptionnelle nous contraint toutes et tous à des obligations de vie draconiennes, qui doivent concilier à la fois le respect des règles de confinement et l'assurance de satisfaire notre besoin de produits et services de première nécessité. Cette réalité va, pour le bien de tous, s'inscrire dans la durée. Cela veut dire qu'après cette première phase d'adaptation, l'enjeu sera de maintenir dans le temps l'efficacité de ce nouveau mode de vie pour chacun de nous.

Aujourd'hui ma principale préoccupation et celle de vos élus est que les Soyonnaises et Soyonnais puissent à tout moment avoir une réponse à l'ensemble des difficultés qu'ils peuvent rencontrer dans ce nouveau quotidien.

La solidarité dans ces moments difficiles doit pleinement s'exercer et je vous invite toutes et tous à porter attention à votre voisinage qui pourrait être en difficulté. De nombreux habitants, que je remercie sincèrement, se sont déjà manifestés pour se porter volontaires pour faire des courses ou rendre service à toutes les personnes qui en ont besoin.

Aussi, il convient d'organiser ce bel élan de solidarité, dans le respect des règles de confinement et d'éloignement et il me semble à ce titre nécessaire de le coordonner en relation avec les services municipaux.

Vous trouverez ci-après dans ce numéro les coordonnées à joindre en cas de nécessité. N'hésitez pas à en faire usage pour nous permettre d'être informés et d'agir.

C'est en ce sens, chers concitoyens, que j'inscris aujourd'hui notre action qui doit être plus que jamais à l'écoute de vos difficultés. Personne ne doit rester sur le bord de la route et vous pouvez compter sur moi pour vous accompagner du mieux que nous le pourrons.

Dans l'attente de nous rencontrer à nouveau pour partager ces moments de proximité et convivialité qui font la vie de notre beau village, restez toutes et tous chez vous, et prenez bien soin de vous.

Hervé Coulmont – herve.coulmont@soyons.fr

Coordonnées à joindre en cas de nécessité

Même si les services de la Mairie sont provisoirement fermés au public dans le respect des règles de confinement et pour protéger les agents de la collectivité, un numéro de téléphone et une adresse mail sont à votre disposition. Il s'agit du 06 79 20 67 92 ou par mail à mairie@soyons.fr. Nous traitons notamment les demandes concernant l'état civil et imprimons des demandes d'attestation de déplacement dérogatoire (Covid-19) pour des personnes n'ayant pas la possibilité d'en imprimer.

N'oubliez pas les canaux habituels d'informations municipales : site internet, page Facebook, panneau d'information lumineux, application Panneau Pocket.

Salles municipales fermées jusqu'au 15 Avril

Toutes les salles municipales sont fermées jusqu'au 15 avril. Toutes les activités et manifestations des associations sont suspendues jusqu'à cette date. La fermeture sera prolongée en fonction des informations qui seront communiquées par les services de l'Etat

Marché hebdomadaire maintenu – Commerces alimentaires ouverts

En accord avec les commerçants du marché, **et dans le strict respect des règles de sécurité d'éloignement entre personnes**, la Municipalité a souhaité que le marché hebdomadaire soyonnais, service de proximité indispensable, soit maintenu tous les mercredis de 16h à 20h30.

Plusieurs forains y proposent des produits alimentaires de qualité : fruits & légumes, boucherie, salaisons, poulets rôtis ...

Ce marché s'inscrit comme un complément aux commerces alimentaires dont notre commune dispose (de proximité ou grande surface) et qui demeurent également ouverts, toujours dans le respect des règles de sécurité.

L'école de Soyons est "Ecole d'accueil pour les enfants de soignants"

Depuis lundi 16 mars, le personnel scolaire et périscolaire de la commune est réquisitionné pour accueillir les enfants des personnels soignants ou des personnels mobilisés dans la gestion de crise face au Covid-19.

Ce service, dans un premier temps exclusivement réservé aux Soyonnais, est maintenant étendu aux communes de Toulaud, St Georges, sur les 5 jours de la semaine. L'obligation d'étendre le service les samedis et dimanches vient d'être décrétée.

Les services municipaux sont à pied d'œuvre pour s'organiser en ce sens avec les communes concernées, et en concertation avec les services de l'Education Nationale.

Plusieurs manifestations ou réunions Soyonnaises annulées

Compte tenu du contexte actuel et des directives gouvernementales et municipales, de nombreuses manifestations devant se tenir dans la commune sont annulées :

- Amis de la Bibliothèque : pièce de Théâtre "Ça va être compliqué" du 28 mars prochain.
- Organisation municipale : Le prochain salon « A la rencontre des professionnels soyonnais » prévu le 4 avril prochain.
- Réunion des associations pour les plannings des salles du 6 avril prochain
- Comité des Fêtes : la Chasse aux Œufs prévue le 18 avril 2020.

Élection du Maire et des Adjointes ajournée

Nous profitons de ce premier "En Bref" post élections municipales pour vous renouveler nos plus sincères remerciements pour la confiance que vous nous avez accordée. La nouvelle équipe devait dans un contexte normal, être installée le vendredi 20 mars 2020.

Compte tenu des directives gouvernementales sur fond de crise sanitaire, la mise en place des nouveaux conseils municipaux est reportée à une date ultérieure (après consultation d'un comité scientifique devant se tenir le 15 mai prochain).

Même si le résultat du 1^{er} tour de l'élection municipale reste définitivement acquis lorsque l'équipe a été élue au premier tour, en l'absence de la mise en place officielle du nouveau conseil, les anciens élus restent dans leur fonction au moins jusqu'au 15 mai.

**SAUVEZ
DES VIES
RESTEZ
CHEZ
VOUS**